



MASTER mention SANTÉ PUBLIQUE Situations de handicap et participation sociale (M2)

Public

Étudiants, professionnels
et élèves fonctionnaires

Lieu

Rennes

Durée

1 an

Langue d'enseignement

Français

Date de la formation

Septembre à septembre

ECTS

60 par an

Inscription

Candidature en ligne
du 21 avril au 21 mai 2017 sur
www.ehesp.fr/master-situation-de-handicap-et-participation-sociale

Tarifs*

Étudiants : 256 € (droits de scolarité indicatifs
pour l'année 2016-2017, fixés chaque année par décret)

Formation continue : 5 000 €

* Tarifs susceptibles d'évoluer pour l'année 2017-2018

Responsables pédagogiques

- **Emmanuelle FILLION**,
professeure MSSH, EHESP
- **Sylvie MOISDON-CHATAIGNER**,
maître de conférences HDR,
université de Rennes 1
- **Marcel CALVEZ**, professeur des
universités, université Rennes 2

Partenaires

INSERM - IFPEK (Institut de formation en
pédicurie-podologie, ergothérapie et masso-
kinésithérapie) - CREA-HELB (Centre de
recherches et d'études appliquées - Haute Ecole
Libre de Bruxelles) - Haute École de Louvain en
Hainaut Charleroi - Haute École pédagogique du
canton de Vaud (Lausanne, Suisse) - Handicap
International

Contacts

Pédagogie

Régine MAFFEI

Tél. : +33 (0)2 99 02 28 53

Regine.Maffei@ehesp.fr

Scolarité

Tél. : +33 (0)2 99 02 26 02

Pour plus d'informations
www.ehesp.fr



Le master 2 « Situations de handicap et participation sociale » (SHPS)* est porté conjointement par l'EHESP, l'Université de Rennes 1, l'université Rennes 2, et coorganisé avec des partenaires européens.

Objectifs de la formation

La Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées et, en France, la loi du 11 février 2005, font de la participation des personnes handicapées, l'affirmation d'un droit central, et, pour la société, un défi à relever.

L'objectif du master 2 « Situations de handicap et participation sociale (SHPS) » est de donner aux professionnels les nouvelles compétences permettant de traduire en termes opérationnels les principes d'égalité, d'accès aux droits et de participation sociale dans tous les domaines de la vie (*éducation, emploi, santé, loisirs, etc.*). Ce master prend en compte la dimension professionnelle et internationale en intégrant dans les enseignements, les apports d'intervenants canadiens, belges et suisses.

Compétences ou capacités visées :

- Analyser les interactions des facteurs qui génèrent des situations de handicap
- Identifier des besoins et les droits des populations concernées
- Elaborer, piloter et évaluer des programmes de développement de leur participation sociale
- Gérer les différentes dimensions des programmes d'intervention : programmation, mise en œuvre et évaluation
- Développer des méthodes innovantes d'intégration et évaluer avec les publics concernés les résultats des interventions

Débouchés

- Chargé(e) de mission, conseiller dans le domaine des situations du handicap et de la participation sociale, consultant
- Chef de projet, poste spécialisé handicap en DRH
- Conseiller dans le champ de la participation sociale et de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Doctorat en sciences sociales sur les questions de handicap et de participation sociale
- Personnel d'encadrement en établissement, responsable de service et de dispositif relatifs au handicap

Conditions d'accès

Le master est ouvert aux :

- Étudiants en formation initiale, titulaires d'un master 1 dans le champ des Sciences humaines et sociales et/ou de la santé publique
- Elèves en formation statutaire à l'EHESP
- Professionnels justifiant d'une expérience de 5 années et un niveau de formation compatible avec l'entrée dans le Master (professionnels des ressources humaines et des administrations territoriales, professionnels de la santé et/ou du médico-social, professionnels du travail social...).

Pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un master Santé Publique, l'accès au M2 est conditionné à l'examen du dossier qui comprend la présentation d'un projet professionnel et/ou de recherche précis dans le champ du handicap (1 ou 2 pages). Des contacts pris avec un terrain de stage seront un atout.

*Sous réserve d'accréditation.

Porté conjointement avec

En partenariat avec

Descriptif de la formation

L'enseignement est organisé en 8 UE à raison d'une semaine de formation par mois. Cette formule facilite l'accès des étudiants éloignés géographiquement.

La formation a lieu à l'EHESP qui offre les capacités d'hébergement adaptées au rythme de la formation sur site, sous réserve des disponibilités. L'EHESP mettra tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap

Septembre à janvier

Fondamentaux

- Les paradigmes du handicap
- Les situations de handicap : des approches démographiques aux besoins identifiés (dont 2 semaines de stage en octobre)
- Législation et politiques du handicap, comparaisons européenne et internationale
- Financement des politiques du handicap et gestion financière
- Introduction à la recherche à visée inclusive
- Séminaire de recherche

Temps de stage :

- Un stage court de 2 semaines en octobre
- Un stage long de 4,5 mois à partir de janvier

Février à juin

Projets

- Conception et conduite de projets inclusifs
- Environnement et compensations des situations de handicap
- Evaluation dans le champ des politiques du handicap
- Stage de 4,5 mois minimum à partir de janvier : conseil, pilotage et conduite de projets inclusifs donnant lieu à la production d'un mémoire professionnel ou de recherche